

FEUILLET D'INFORMATIONS POUR USAGERS SUIVIS EN CLINIQUE EXTERNE D'ONCOLOGIE

Administration de médicament au CLSC

Un de ces médicaments vous a été prescrit :

Pamidronate (Aredia^{MD})
Acide zolédronique (Zometa^{MD} Aclasta^{MD})
Dénosumab (Prolia^{MD} Xgeva^{MD})
Ou un médicament générique similaire

Ce médicament sera administré au CLSC et nécessite des prises de sang AVANT son administration pour prévenir des effets secondaires qui peuvent être graves.

Dans votre situation, la prise de sang doit être faite :

- 7 à 30 jours avant l'administration de votre médicament;
- _____ jours avant l'administration de votre médicament;
- 3 mois avant l'administration de votre médicament.

Vous avez deux options :

- 1- Prévoir votre rendez-vous pour la prise de sang.
 - Par téléphone : 1 855 480-8094
 - Sur le site : cisssca.com/prelevements ou avec le code QR :



- 2- Avoir votre prise de sang en même temps que celle requise avant vos traitements en clinique externe d'oncologie. Dans ce cas, veuillez apporter cette feuille et la présenter au personnel en charge de votre prise de sang.

Lors de votre rendez-vous, présenter l'ordonnance qui vous a été remise pour les prises de sang.

Si vous n'avez pas eu vos prises de sang avant votre rendez-vous, il est possible que l'administration de votre médicament au CLSC soit retardée ou annulée.

Une fois que votre prélèvement sera fait, contacter votre pharmacien pour obtenir votre médicament. Le pharmacien pourra ainsi vérifier vos résultats de prise de sang et vous servir votre médicament par la suite. Il est important d'apporter le médicament avec vous au CLSC lors de votre rendez-vous pour l'administration.